MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

6ème année n° 23 23 Juin 1958

INFORMATION POMMES DE TERRE N° 2

AVEYRON - LOZERE

MILDIOU

A la suite des pluies enregistrées le 20 juin et le 2I juin, la maladie risque de s'étendre rapidement dans les cultures.

Il convient donc de réaliser à nouveau un traitement anticryptogamique en utilisant :

- Bouillie bordelaise
- Oxydes cuivreux
- Sulfate basique de cuivre
- Oxychlorure de cuivre
- Zinèbe
- Mélanges de Zirame et de cuivre
- Mélanges de Zinèbe et de cuivre.

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER - Le Gérant : TROUILLON
Autorisation du 6 mars 1956